

Club Qualité 2025

Pourquoi adhérer au Club Qualité ?

Afin de vous soutenir dans votre démarche d'amélioration continue, la CCI Loir-et-Cher a lancé début 2024 le Club Qualité, espace de partage et de collaboration entre professionnels.

Ce qui rend notre Club Qualité unique ?

- **Des échanges au cœur de votre activité** : au-delà des ateliers et des échanges en réseau, nous effectuons des visites en entreprise. *"Nous venons sur le terrain pour observer et échanger autour des initiatives que vous mettez en œuvre."*
- **Des solutions concrètes et adaptées** : grâce aux échanges en groupe et aux expériences observées sur site, vous pourrez trouver des solutions directement applicables à vos problématiques. *"Vous repartez avec des outils concrets et des idées nouvelles pour renforcer votre démarche qualité."*
- **Une communauté de pairs et d'experts** : rejoignez un réseau où chacun partage ses meilleures pratiques et ses savoir-faire, dans un esprit de collaboration constructive.
- **Des thèmes au plus près de vos priorités** : les sujets et ateliers sont définis en lien avec les besoins des membres.

Vous aussi rejoignez dès maintenant le Club Qualité de la CCI Loir-et-Cher en 2025 et prenez part à cette dynamique d'excellence qui vous permettra de développer des solutions innovantes et des bonnes pratiques pour votre entreprise.



Calendrier prévisionnel des rencontres 2025 :



Les objectifs

Permettre aux participants d'échanger avec leurs homologues et d'approfondir leurs connaissances des bonnes pratiques dans une approche opérationnelle de thèmes qualité communs. A l'issue de chaque rencontre les participants pourront mettre en pratique les améliorations découvertes et partagées.



Pour qui ?

Responsable Qualité, QHSE et leur hiérarchie. Entreprises TPE/PME-PMI/ETI et services du domaine de l'industrie.



Quand ?

10 rencontres par an.
Durée de 2h à 3h.
In situ / en entreprise ou à la CCI.



Comment ?

L'organisation des sessions du Club qualité est assurée par notre Conseiller Industrie Claude Cherbonnier qui partagera son expérience industrielle et qualité. Des interventions pourront être assurées par les adhérents avec le conseiller sur les thématiques retenues par le groupe.



Tarif

430 € HT soit 516 € TTC entreprises de moins de 100 salariés.
660 € HT soit 792€ TTC entreprises de 100 salariés et plus.

Claude Cherbonnier - Conseiller Industrie

06 07 81 32 83

claudе.cherbonnier@loir-et-cher.cci.fr



CCI LOIR-ET-CHER

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



CCI de Loir-et-Cher
16 Rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex



www.loir-et-cher.cci.fr